

Conditions Générales de Vente

La société ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE SASU au capital social de 1000 €, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro : (ci-après "le Vendeur") met à disposition de ses Clients via son **site Internet** www.bodythp.co des produits ou services (ci-après les "Produits" ou Services"). Il est préalablement précisé que les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après les "CGV") régissent exclusivement les ventes de Produits ou Services sur le Site.

Accomplishment & Performance est représentée par Mirella Sila, en qualité de gérante dûment habilitée aux fins des présentes.

COORDONNEES

Siège social: 14 AVENUE DE L OPERA - 75001 PARIS

Numéro de téléphone: 0698945306

Email: accomplishmentandperformance@gmail.com

L'internaute visitant le Site et qui est potentiellement intéressé par les Services et Produits proposés, est invité à lire attentivement ces CGV. Il est invité à les imprimer et/ou à les sauvegarder sur un support durable, avant de procéder à une commande sur le Site.

Le Client reconnaît avoir pris connaissance des CGV et les accepte intégralement et sans réserve. Les présentes Conditions Générales de Ventes sont rédigées en langue française et définissent les CGV sur le site www.bodythp.co enseigne de la société ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE.

Application des CGV

Le Vendeur se réserve le droit de modifier à tout moment les CGV en publiant une nouvelle version de ces dernières sur le Site. **Les CGV applicables au Client sont celles en vigueur au jour de sa commande sur le Site.**

Le présent Site propose la vente en ligne de :

1) Prestations de Services tels que:

- Coaching de préparation physique et entraînement corporel tels que présentés sur le site
- Formation, conseil, pour tout public (dans le domaine du sport et des arts vivants)

2) Produits tels que :

Formations, livres, DVD, Vêtements et tout autre article (ventes ponctuelles ou régulières) en lien avec les prestations de services proposées.

L'accès au Site est libre et gratuite pour tout Client. Le Client déclare avoir pris connaissance des présentes CGV et les avoir acceptées en cochant la case prévue à cet effet avant la mise en œuvre de la procédure de commande en ligne. Le fait de cocher cette case sera réputé avoir la même valeur qu'une signature manuscrite de la part du Client. Ce CGV sont applicables également aux services et produits réglés par chèque ou virement et réservés par le site.

L'acceptation des présentes CGV suppose de la part des Clients qu'ils jouissent de la capacité juridique nécessaire pour cela. Si le Client est mineur ou ne dispose pas de cette capacité juridique, il déclare avoir l'autorisation d'un tuteur, d'un curateur ou de son représentant légal.

Le Client reconnaît la valeur de preuve des systèmes d'enregistrement automatique du Vendeur et, sauf pour lui d'apporter une preuve contraire, il renonce à les contester en cas de litige.

Article 1 – CATALOGUE

Le vendeur présente avec précision sur ce site les services et produits vendus. En cas d'imprécisions ou d'omissions dans le descriptif, qui n'a aucune valeur contractuelle, la responsabilité du vendeur ne pourra pas être engagée.

ARTICLE 2 - PRIX ET MODALITÉS DE PAIEMENT

2.1 - Tarification

Les prix des Services et/ou Produits peuvent être indiqués en euros hors taxes ou toutes taxes comprises (TVA + autres taxes et notamment taxe sur les vidéogrammes, éco-participation) hors participation aux frais de traitement et d'expédition.

Les frais de télécommunication nécessaires à l'accès aux sites Internet de la Société sont à la charge du Client.

ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment et de répercuter, si applicable, tout changement du taux de TVA en vigueur sur le prix des Produits ou Services proposés sur le Site. Cependant, les produits seront facturés sur la base des tarifs en vigueur au moment de la validation de commande.

Les prix des **produits** sont affichés hors la participation aux frais de traitement et d'expédition. Les prix des **services** hors frais de déplacement.

En cas de commande vers un pays autre que la France métropolitaine le Client est réputé être l'importateur du ou des produits concernés. Pour tous les produits expédiés hors Union européenne et DROM-COM, le prix sera calculé hors taxes automatiquement sur la facture. Des droits de douane ou autres taxes locales ou droits d'importation ou taxes d'état sont susceptibles d'être exigibles. Ces droits et sommes ne relèvent pas du ressort de ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE. Ils seront à la charge du Client et relèvent de son entière responsabilité, tant en termes de déclarations que de paiements aux autorités et/organismes compétents de votre pays. Il est conseillé au Client de se renseigner sur ces aspects auprès de ses autorités locales.

2.2 - Escompte

Aucun escompte ne sera pratiqué au profit du Client sauf dans le(s) cas suivant(s) :

- si la commande dépasse un certain montant, déterminé librement par le Vendeur et mentionné ponctuellement sur le site dans la catégorie forfaits ou promotions.

2.3 - Pénalités de retard

En cas de retard de paiement par le Client professionnel, le Vendeur peut suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Tout somme non payée à l'échéance fixée par les présentes CGV entraîne de plein droit, sans formalité ni mise en demeure, dès le jour suivant la date de règlement prévue sur la facture, l'application de pénalités de retard d'un montant égal au taux appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement la plus récente majorée de dix points.

Le Vendeur se réserve le droit de demander au Client une somme complémentaire si les frais de recouvrement engagés sont supérieurs à ce montant.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'une somme de 40 euros sera également due, de plein droit et sans notification préalable au Client.

ARTICLE 3 – COMMANDES ET COMPTE CLIENT

3.1 - Compte client

La création d'un compte client n'est pas nécessaire avant la passation de la commande. Le Client s'engage toutefois à fournir des informations sincères et exactes concernant son état civil et ses coordonnées, notamment son adresse email valide lors de la commande.

3.2 - Modalités de paiement (à voir selon site)

Le Client peut aussi passer commande sur le présent Site et peut effectuer son règlement par :

- Carte bancaire
- Chèque et Virement bancaire (qui doivent parvenir 48h avant la séance).
- Paypal, Stripe

Aucune donnée relative aux moyens de paiement du Client n'est récoltée par le Site. Le paiement est effectué directement entre les mains de la banque ou du prestataire de paiement recevant le paiement du Client. En cas de paiement par chèque ou virement bancaire, les délais de livraison définis à l'article « Livraison » des présentes CGV ne commencent à courir qu'à compter de la date de réception effective du paiement par le Vendeur, ce dernier pouvant en apporter la preuve par tous moyens.

Le client garantit au vendeur qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser ce mode de paiement et reconnaît que les informations données à cet effet valent preuve de son consentement à la vente comme à l'exigibilité des sommes dues au titre de la commande, y compris pour les paiements en plusieurs fois. En cas de refus d'autorisation de paiement par carte bancaire de la part des organismes accrédités ou en cas de non-paiement, le vendeur se réserve le droit de suspendre ou d'annuler la commande et sa livraison.

En cas de litige de paiement le vendeur se réserve le droit de refuser une nouvelle commande à un client dont le litige sur une commande précédente est encore en cours.

Conformément aux dispositions de la Loi n° 2000-230 du 13 mars 2000, la fourniture en ligne du numéro de carte bancaire de l'acheteur et la validation finale de la commande valent preuve de l'accord du client, de l'exigibilité des sommes dues au titre du bon de commande, signature et acceptation expresse de toutes les opérations effectuées. Les bons de commandes et les factures seront archivés sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle. Les registres informatisés seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenues entre les parties.

3.3 - Commandes

Le Client peut passer commande en ligne sur le site internet:

www.bodythp.co

Les informations contractuelles sont présentées en langue française et feront l'objet d'une confirmation reprenant ces informations contractuelles au plus tard au moment de votre validation de commande.

Pour toutes questions relatives à la commande le client pourra prendre contact avec le vendeur par mail à l'adresse accomplishmentandperformance@gmail.com

3.4 - Délais de paiement

Le prix est payable comptant, en totalité au jour de la commande, en cas de forfait (maximum en 3 fois) les modalités sont à voir avec le vendeur avant la commande.

3.5 - Validation de la commande

Le Client déclare avoir pris connaissance et accepté les présentes Conditions générales de vente avant la passation de votre commande qui est validée seulement après le paiement. La validation de sa commande vaut donc acceptation de ces Conditions générales de vente.

3.5.1 Description du processus de validation de commande

« Le client choisit un service qu'il met dans son panier qu'il pourra supprimer ou modifier avant de valider sa commande et d'accepter les présentes conditions générales de vente. Après validation de ces propres informations, la commande sera considérée comme définitive de la part du Client selon les modalités prévues.

Le vendeur valide la commande par mail dès réception du paiement par le client. Le vendeur est tenu d'adresser une facture au client lors de la livraison.

4 - PRESTATIONS DE SERVICES

4.1 Modalités de fournitures

Prestations de coaching par entretien en présentiel ou skype.

4.2 Délais applicable à la fourniture de la prestation

1 mois

4.3 Annulation de la commande

L'annulation est possible tant que le service ne sont pas fournis jusqu'à 48H avant le rendez-vous.

En cas d'annulation de la part du vendeur ou à compter du moment où l'information concernant l'impossibilité à honorer le service lui a été adressée, le client peut toujours faire valoir son droit de rétractation dans les 14 jours.

4.4 Droit de rétractation

4.4.1 - Délai légal du droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article L.221-18 du Code de la Consommation), le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la passation de la commande pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

4.4.2 - Modalités de rétractation

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai visé précédemment, seul le prix du ou des services achetés seront remboursés, les éventuels frais de déplacement restant à la charge du Client.

Pour exercer son droit de rétractation, conformément aux dispositions légales, le Client peut trouver ci-joint en Annexe 2 le formulaire-type de rétractation à adresser à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE à l'adresse suivante : ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE 14 AVENUE DE L OPERA - 75001 PARIS

La demande doit mentionner le service concerné par cette rétractation. Le Client peut exercer son droit de rétractation par: mail ou par lettre A/R

En cas d'exercice du droit de rétractation, ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE procédera au remboursement des sommes versées au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE est informée de votre décision de vous rétracter et le moyen de paiement pour le remboursement sera le virement (sauf accord exprès du Client pour un remboursement selon un autre moyen de paiement). Le droit de rétraction au sujet de prestations de service s'applique pour les séances réglées en forfait et non honoré dans la limite des 14 jours à partir de la date du paiement et annulées au moins 48 heures avant le rendez-vous.

4.4.3 - Délai de rétractation pour les professionnels

Le droit de rétractation est également étendu aux professionnels qui remplissent les conditions suivantes : les professionnels qui ont conclus des contrats hors établissement dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq. Les délais sont identiques à ceux du paragraphe précédent.

- . Selon les termes de l'Article Préliminaire du Code de la Consommation, « Au sens du présent code, est considérée comme un consommateur toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale ou libérale. ». Ainsi, les professionnels achetant au nom de leur société sont par définition exclus du droit de rétractation de 14 jours destiné aux consommateurs uniquement.

Article 4.5 - Exécution des Services

ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE s'engage à mettre en œuvre tous les moyens humains et matériels pour réaliser la prestation dans un délai **de 30 jours**. Ces délais sont communiqués à titre indicatif.

Cependant, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable pour les retards de réalisation de prestation occasionnés en raison de fautes qui ne lui sont imputables.

Tout retard de livraison par rapport à la date ou au délai indiqué(e) au Client Consommateur lors de sa commande ou, à défaut d'indication de date ou délai lors de la commande, supérieur à trente (30) jours à compter de la conclusion du contrat peut entraîner la résolution de la vente à l'initiative du Client Consommateur dans les conditions prévues aux articles L 216-2, L 216-3 et L241-1 du Code de la consommation. La demande devra être écrite de sa part, envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception si après avoir enjoint le Vendeur d'effectuer la livraison il ne s'est pas exécuté. Le Client Consommateur sera alors remboursé, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé, de la totalité des sommes versées. La présente clause n'a pas vocation à s'appliquer si le retard de livraison est dû à un cas de force majeure.

Dans le cas où l'exécution d'une prestation physique n'aurait pas dû être effectuée ou aurait été reportée du fait d'une erreur sur l'adresse indiquée par le Client, les frais de déplacement du prestataire mandaté par la Société pour réaliser la prestation infructueuse seront à la charge du Client. A défaut de réserve ou réclamations expressément émises par le Client lors de la réception des Services, ceux-ci seront réputés conformes à la commande en quantité et qualité. Le Client disposera d'un délai de 5 jours et non moins que 48 heures avant la date du prochain service ou séance à compter de la fourniture du dernier service honoré pour émettre des réclamations par courrier recommandé avec tous les justificatifs afférents auprès du Vendeur. Aucune réclamation ne pourra être valablement acceptée en cas de non-respect de ces formalités et délais par le Client.

Article 4.6 Obligations du client

Le client accepte sans réserve que tout rendez-vous non annulé au moins 48h à l'avance reste dû.

Le client reconnaît que le vendeur l'a informé au sujet de la signature d'un contrat entre les deux parties (vendeur et client) ainsi que des présentes conditions de vente qui aura lieu lors de la première séance une fois avoir convenu de l'objectif que le client se sera donné à

atteindre au travers du processus de coaching. Le client comprend qu'un avenant au contrat pourra être signé si toute fois cet objectif serait modifié par les prises de conscience même du client et de son état d'évolution. Les présentes CGV devront être téléchargées du site et signées par le client pour la première séance.

4.6.1 Séances et approche de coaching

Le client reconnaît avoir bien compris qu'est ce que le coaching Body T.H.P. , dans quelle démarche il s'inscrit et de quelles approches il se sert. Le client reconnaît que le résultat est conditionné totalement par son engagement et investissement personnel dans le processus de coaching et que le vendeur a l'obligation de moyen et non de résultat. Aucune réclamation quant au résultat ne saurait être soumise au vendeur.

Le client reconnaît et comprend pleinement l'approche de la méthode Body T.H.P. Le client reconnaît et comprend qu'il ne s'agit pas d'une approche thérapeutique médicale. Le client reconnaît avoir seul la responsabilité de l'utilisation des techniques vues en séance, et dégage ainsi sans réserve la responsabilité du vendeur.

Chaque client en séance individuelle ou collective répondra des dégradations causées au local mis à disposition pendant le temps qu'il en aura la jouissance. Le client s'engage à contribuer à la bonne ambiance et au respect des autres clients participant et des intervenants.

4.6.2 Certificat médical

Un certificat médical est à fournir à la signature du contrat et impérativement avant la première séance du processus de coaching.

Le client s'engage à vérifier auprès de son assureur qu'il a bien souscrit les couvertures nécessaires pour participer à des séances d'entraînement sportif et de préparation physique. Le participant doit à cet effet fournir un certificat médical, suivre ces entraînements sous avis médical et sous sa propre et entière responsabilité, excluant de ce fait celle du vendeur.

ARTICLE 5 – PRODUITS

5.1 Disponibilité

La disponibilité des Produits est indiquée sur le Site, dans la fiche descriptive de chaque Produit. Dans l'éventualité d'une indisponibilité de produit après passation de la commande, le Client en sera informé. La commande sera automatiquement annulée et aucun débit bancaire ne sera effectué.

5.2 Livraison

5.2.1 - Généralités

Les produits sont livrés à l'adresse de livraison que le Client indiquera au cours du processus de commande, sauf restrictions de livraison indiquées sur la page de validation de la commande par le client.

Le Site n'a pas de limitation géographique de livraison, les commandes peuvent être expédiées partout dans le monde. En cas de livraison d'un Produit en dehors du territoire de l'Union européenne et dans les DROM-COM, le Client se déclare l'importateur du Produit et accepte qu'en pareil cas, le Vendeur peut être dans l'impossibilité matérielle de lui communiquer une information exacte sur le montant total des frais afférents aux droits et formalités de douanes ou des taxes à l'importation applicables dans le pays où la livraison du Produit est demandée.

Sauf mention contraire affichée sur le Site lors du processus de commande ou dans la description des Produits commandés, le Vendeur s'engage dans tous les cas à livrer les Produits dans un délai maximum de trente (30) jours après la conclusion du contrat avec un Client Consommateur.

5.2.2 - Délais de livraison

Le délai de livraison correspond au délai d'expédition indiqué sur la fiche Article auquel s'ajoute le délai de traitement et d'acheminement.

En cas de livraison par un transporteur nécessitant une prise de rendez-vous avec le Client, ce dernier prendra contact avec le Client dans les plus brefs délais pour convenir d'un rendez-vous de livraison, 30 jours au plus tard à compter de la date de votre validation de commande. ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE ne peut être responsable de retard de livraison dû exclusivement à une indisponibilité du client après plusieurs propositions de rendez-vous par le transporteur.

En cas de commandes plusieurs produits en même temps et que ceux-ci ont des délais de livraison différents, le délai de livraison de la commande est basé sur le délai le plus éloigné. ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE se réserve toutefois la possibilité de fractionner les expéditions. La participation aux frais de traitement et d'expédition ne sera facturée que pour un seul envoi.

En cas de paiement par carte bancaire ou privative et de livraisons fractionnées, seuls les produits expédiés sont débités.

Il est rappelé au client qu'au moment où il (ou un tiers désigné par celui-ci) prend possession physiquement des produits commandés, les risques de perte ou d'endommagement des produits lui sont transférés.

5.2.3 Erreurs et retards de livraison

Si le colis du Client est retourné au Vendeur par la Poste ou par d'autres prestataires postaux, le Vendeur contactera le Client à réception du colis en retour pour lui demander la suite à donner à sa commande. Si le Client a refusé par erreur le colis il pourra en demander le renvoi en s'acquittant au préalable du paiement des frais postaux pour le nouvel envoi. Les frais postaux devront être acquittés même pour les commandes dont les frais de port étaient offerts lors de la commande.

En cas d'erreur de livraison ou d'échange tout produit à échanger ou à rembourser devra être retourné au Vendeur dans son intégralité et en parfait état. Toute défectuosité résultant d'une maladresse ou d'une fausse manœuvre du Client ne pourra être imputée au Vendeur.

En cas de retard d'expédition, un mail sera adressé au Client pour l'informer d'une éventuelle conséquence sur le délai de livraison qui a été indiqué. En cas de retard de livraison, un nouveau délai de livraison sera proposé.

Tout retard de livraison par rapport à la date ou au délai indiqué(e) au Client Consommateur lors de sa commande ou, à défaut d'indication de date ou délai lors de la commande, supérieur à trente (30) jours à compter de la conclusion du contrat peut entraîner la résolution de la vente à l'initiative du Client Consommateur dans les conditions prévues aux articles L 216-2, L 216-3 et L241-1 du Code de la consommation. La demande devra être écrite de sa part, envoyée par lettre recommandée avec accusé de réception si après avoir enjoint le Vendeur d'effectuer la livraison il ne s'est pas exécuté. Le Client Consommateur sera alors remboursé, au plus tard dans les quatorze (14) jours suivant la date à laquelle le contrat a été dénoncé, de la totalité des sommes versées. La présente clause n'a pas vocation à s'appliquer si le retard de livraison est dû à un cas de force majeure.

5.3 - Réception

En cas de réserves sur le produit livré (par exemple : colis endommagé, déjà ouvert...), le Client devra les notifier immédiatement au transporteur et à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE. Le Client peut refuser un colis au moment de la livraison s'il constate une anomalie concernant la livraison (avarie, Produit manquant par rapport au bon de livraison, colis endommagé, Produits cassés) ; toute anomalie devra alors impérativement être indiquée par le Client sur le bon de livraison, sous forme de réserves manuscrites, accompagnées de la signature du Client. Pour exercer son droit de refus, le Client devra ouvrir le ou les colis détériorés ou défectueux en présence du transporteur et lui faire reprendre la marchandise détériorée. A défaut de se conformer à ces prescriptions, le Client ne pourra pas exercer son droit de refus, et le Vendeur ne sera pas tenu d'accéder à la demande d'exercice du droit de refus du Client.

5.4 - Transfert de propriété et Transfert des risques des produits

L'acceptation du bon de commande par le Vendeur entraîne automatiquement le transfert de propriété des Produits commandés. L'acceptation du bon de commande par le Vendeur entraîne automatiquement le transfert des risques sur les Produits commandés.

5.5 - Droit de rétractation

5.5.1 - Délai légal du droit de rétractation

Conformément aux dispositions légales en vigueur (article L.221-18 du Code de la Consommation), le Client dispose d'un délai de 14 jours à compter de la passation de la commande pour exercer son droit de rétractation sans avoir à justifier de motifs ni à payer de pénalité.

5.5.2 - Modalités de rétractation

En cas d'exercice du droit de rétractation dans le délai visé précédemment, seul le prix du ou des produits achetés et les frais d'envoi seront remboursés, les frais de retour restant à la charge du Client.

Les retours sont à effectuer dans leur état d'origine et complets (emballage, accessoires, notice...) permettant leur re-commercialisation à l'état neuf. En cas de dépréciation du

produit résultant de manipulations autres que celles nécessaires pour établir la nature, les caractéristiques et le bon fonctionnement du produit, la responsabilité du Client peut être engagée. Il est entendu que le Client supportera les frais de renvoi du Produit en cas de rétractation, ainsi que le coût de renvoi du Produit si celui-ci, en raison de sa nature, ne peut normalement être renvoyé par la Poste. Si les obligations précédentes ne sont pas effectuées, le Client perdra son droit de rétractation et le Produit lui sera retourné à ses frais.

Pour exercer son droit de rétractation, conformément aux dispositions légales, le Client peut trouver ci-joint en Annexe 2 le formulaire-type de rétractation à adresser à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE à l'adresse suivante : ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE 14 AVENUE DE L OPERA - 75001 PARIS. Une fois le formulaire ou la déclaration de rétractation envoyée à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de votre commande, le Client devra renvoyer le ou les produits concernés à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE dans un délai raisonnable et, au plus tard, dans les 14 jours à compter de l'envoi du formulaire ou la déclaration de rétractation à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE.

La demande doit mentionner la commande concernée par cette rétractation. Si le colis retourné ne parvenait pas au Vendeur, il ne sera pas possible de lancer une enquête auprès des services postaux afin de leur demander de localiser ce dernier. Le Client peut exercer son droit de rétractation par : mail et lettre A/R

En cas d'exercice du droit de rétractation, ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE procédera au remboursement des sommes versées au plus tard dans les 14 jours à compter de la date à laquelle ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE est informée de votre décision de vous rétracter et selon le même moyen de paiement que celui utilisé pour la commande (sauf accord exprès du Client pour un remboursement selon un autre moyen de paiement).

Cette date de remboursement pouvant être différée jusqu'à réception du produit ou jusqu'à ce que le Client ait fourni une preuve de l'expédition du produit. Le Vendeur n'est pas tenue de rembourser les frais supplémentaires dans le cas du choix d'un mode de livraison plus coûteux que le mode de livraison standard proposé sur le Site.

5.5.3 - Délai de rétractation pour les professionnels

Le droit de rétractation est également étendu aux professionnels qui remplissent les conditions suivantes : les professionnels qui ont conclus des contrats hors établissement dès lors que l'objet de ces contrats n'entre pas dans le champ de l'activité principale du professionnel sollicité et que le nombre de salariés employés par celui-ci est inférieur ou égal à cinq. Les délais sont identiques à ceux du paragraphe précédent.

5.6 - Garanties

5.6.1 - Conformité des produits

Conformément aux dispositions des garanties légales de conformité et des vices cachés (visées dans l'encadré ci-dessous et dont les textes sont précisés en Annexe 1 des présentes conditions), ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE rembourse ou échange les produits apparemment défectueux ou ne correspondant pas à la commande du Client. Le Client devra alors contacter le Vendeur dans les plus brefs délais.

Les produits devront être retournés dans l'état dans lequel le Client les a reçus avec l'ensemble des éléments (accessoires, notice...) dans un emballage permettant un transport

dans de bonnes conditions. Les frais d'envoi seront remboursés sur la base du tarif facturé et les frais de retour seront remboursés sur présentation des justificatifs.

Il est rappelé que dans le cadre de la garantie légale de conformité, le consommateur bénéficie d'un délai de deux ans à compter de la délivrance du bien pour agir vis-à-vis de son vendeur ;

Il peut choisir entre la réparation ou le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L. 217-9 du code de la consommation ;

Il est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les six mois suivant la délivrance du bien. Ce délai est porté à 24 mois à compter du 18 mars 2016, sauf pour les biens d'occasion.

La garantie légale de conformité s'applique indépendamment de la garantie commerciale pouvant éventuellement couvrir votre bien. Il est rappelé que le consommateur peut décider de mettre en œuvre la garantie contre les défauts cachés de la chose vendue au sens de l'article 1641 du code civil et que dans cette hypothèse, il peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix de vente conformément à l'article 1644 du Code Civil.

Les dispositions de cet Article n'empêchent pas le client de bénéficier du droit de rétractation prévu à cet article.

5.6.2 - Annulation avant livraison

Le Vendeur autorise les Clients à annuler leurs commandes tant que le Vendeur n'a pas débuté les démarches de livraison.

5.6.3 - Responsabilité

La responsabilité du Vendeur ne peut être engagée qu'en cas de faute lourde, intentionnelle ou dolosive. Dans tous les autres cas, la responsabilité du Vendeur ne pourra jamais être recherchée ni engagée par les Clients.

Les produits proposés sont conformes à la législation française en vigueur. La responsabilité de ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays où le produit est livré. Il appartient au Client de vérifier auprès des autorités locales les possibilités d'importation ou d'utilisation des produits ou services qu'il envisage de commander.

ARTICLE 6 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Tous les textes, commentaires, ouvrages, illustrations œuvres et images reproduits ou représentés sur le Site de www.bodythp.co enseigne d' ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE, sont strictement réservés au titre du droit d'auteur ainsi qu'au titre de la propriété intellectuelle et pour le monde entier. À ce titre et conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle, seule l'utilisation pour un usage privé sous réserve de dispositions différentes voire plus restrictives du code de la propriété intellectuelle est autorisée. Toute reproduction ou représentation totale ou partielle du Site ou de tout ou partie des éléments se trouvant sur le Site est strictement interdite.

Les dénominations sociales, marques et signes distinctifs reproduits sur le Site sont protégés au titre du droit des marques. La reproduction ou la représentation de tout ou partie d'un des signes précités est strictement interdite et doit faire l'objet d'une autorisation écrite préalable du titulaire de la marque.

ARTICLE 7 – DROIT APPLICABLE, LITIGES, TRAITEMENT DES RÉCLAMATIONS, MÉDIATION

Droit applicable: Le présent contrat est soumis à la loi française. La langue du présent contrat est la langue française. En cas de litige les tribunaux français seront seuls compétents.

Traitement des réclamations: Pour toute réclamation vous pouvez contacter le service clientèle aux coordonnées mentionnées en préambule des présentes conditions.

Attribution de juridiction:

En cas de difficulté survenant à l'occasion de la commande ou de la livraison des articles vendus sur le Site, le Client s'adressera en priorité à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE pour rechercher une solution amiable. Le Client a la possibilité de recourir à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des différends.

Tout litige résultant de la formation, de l'interprétation ou de l'exécution du présent contrat sera de la compétence exclusive des tribunaux du ressort de PARIS nonobstant pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Nonobstant ce qui précède, en cas de litige, conformément au règlement n° 44/2001 du 22 décembre 2000 :

- Le Client peut saisir soit le tribunal du lieu où il est domicilié, soit les tribunaux français,
- ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE pourra saisir le tribunal du lieu où le Client est domicilié.

Médiation des litiges de consommation:

Conformément aux dispositions du Code de la consommation concernant le règlement amiable des litiges, le Client peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, auprès des instances de médiation sectorielles existantes ou à tout mode alternatif de règlement des différends en cas de contestation. En l'espèce, le médiateur désigné est

Medicys

73 boulevard de Clichy, 75009 Paris

01 49 70 15 93

contact@medicys.fr

Plateforme de Règlement en Ligne des Litiges :

Conformément à l'article 14 du Règlement (UE) n°524/2013, une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges a été mise en place par la Commission Européenne, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/>

ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES

Les informations nominatives et données personnelles concernant le Client sont nécessaires à la gestion de sa commande et aux relations commerciales. Elles peuvent être transmises aux sociétés qui contribuent à ces relations telles que celles chargées de l'exécution des services et commandes pour leur gestion, exécution, traitement et paiement. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires et ainsi que pour permettre ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE d'améliorer et personnaliser les services proposés et les informations fournies.

Le traitement des informations communiquées par l'intermédiaire du Site a fait l'objet d'une déclaration auprès de la **CNIL numéro 2135437 v 0**.

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le Client dispose d'un droit d'accès et de rectification et d'opposition aux données personnelles le concernant. Il lui suffit d'écrire en ligne au Service clientèle ou par courrier à ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE 14 AVENUE DE L OPERA - 75001 PARIS, en indiquant nom, prénom, e-mail adresse. Conformément à la réglementation en vigueur, la demande doit être signée et accompagnée de la photocopie d'un titre d'identité portant la signature du Client et préciser l'adresse à laquelle doit lui parvenir la réponse. Une réponse lui sera alors adressée dans un délai de 2 mois suivant la réception de la demande.

Le Site fait l'usage de cookies. Le cookie a pour but de signaler le passage du Client sur le Site.

Annexe 1

Article L. 217-4 Code de la consommation

Le vendeur est tenu de livrer un bien conforme au contrat et répond des défauts de conformité existant lors de la délivrance. Il répond également des défauts de conformité résultant de l'emballage, des instructions de montage ou de l'installation lorsque celle-ci a été mise à sa charge par le contrat ou a été réalisée sous sa responsabilité.

Article L. 217-5 Code de la consommation

Le bien est conforme au contrat :

1. S'il est propre à l'usage habituellement attendu d'un bien semblable et, le cas échéant :

- s'il présente les qualités qu'un acheteur peut légitimement attendre eu égard aux déclarations publiques faites par le vendeur, par le producteur ou par son représentant, notamment dans la publicité ou l'étiquetage ;
- s'il correspond à la description donnée par le vendeur et possède les qualités que celui-ci a présentées à l'acheteur sous forme d'échantillon ou de modèle ;

2. Ou s'il présente les caractéristiques définies d'un commun accord par les parties ou est propre à tout usage spécial recherché par l'acheteur, porté à la connaissance du vendeur et que ce dernier a accepté.

Article L217-12 Code de la consommation

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

Article L. 217-16 Code de la Consommation :

Lorsque l'acheteur demande au vendeur, pendant le cours de la garantie commerciale qui lui a été consentie lors de l'acquisition ou de la réparation d'un bien meuble, une remise en état couverte par la garantie, toute période d'immobilisation d'au moins sept jours vient s'ajouter à la durée de la garantie qui restait à courir. Cette période court à compter de la demande d'intervention de l'acheteur ou de la mise à disposition pour réparation du bien en cause, si cette mise à disposition est postérieure à la demande d'intervention.

Article 1641 Code civil

Le vendeur est tenu de la garantie à raison des défauts cachés de la chose vendue qui la rendent impropre à l'usage auquel on la destine, ou qui diminuent tellement cet usage, que l'acheteur ne l'aurait pas acquise, ou n'en aurait donné qu'un moindre prix, s'il les avait connus.

Article 1648 alinéa 1er Code civil

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée par l'acquéreur dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

Annexe 2 - Formulaire de rétractation

En cas de rétractation de votre commande passée sur ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE, veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire - sauf exclusions ou limites à l'exercice du droit de rétractation suivant les Conditions Générales de Vente applicables.

A l'attention de ACCOMPLISHMENT & PERFORMANCE 14 AVENUE DE L OPERA - 75001 PARIS

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente du bien / pour la présentation de service(*) ci-dessous :

Commandé le / Reçu le (*)

Numéro de la commande :

Nom du/des consommateur(s) :

Adresse du/des consommateur(s) :

Signature du/des consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile

